

## Lévesque, Claudette

---

**De:** sylvie robitaille [sylviesante@gmail.com]  
**Envoyé:** 9 mars 2014 12:03  
**À:** Greffe  
**Objet:** Objet : à verser au dossier R-3863-2013 (observations) et au dossier R-3854-2013 phase 2 (observations),

Madame  
Monsieur,

Étant gravement affectée suite à l'installation d'un compteur émetteur- récepteur de micro-ondes pulsées, je me suis réfugiée pour dormir chez un ami pendant 6 mois.

Une quantité énorme d'énergie m'était demandé pour remplir mes tâches quotidienne, et grâce au fait que j'allais dormir chez un ami ,j'ai pu survivre à cette preuve.

J'ai organisé des rencontres pour informer mes concitoyens de Boucherville, et plus de 200 personnes sont venues, et plusieurs avaient des symptômes semblables à ceux dont je souffraient:

insomnie, bourdonnement d'oreilles, difficultés de concentration, perte de mémoire, tachycardie, anxiété, sinusites, pertes musculaires, douleurs névralgiques avec sensation de chocs électriques dans les mâchoires, et au centre du crâne.

Je demande à la Régie d'être responsable et de faire cesser ces installations car ceci constitue une attaque à notre santé.

Dans les municipalités de Santa Cruz, au Vermont, les instances ont fait retiré ces appareils qui détruisaient la santé des humains, animaux et plantes.

Aucune plante n'a poussé dans mon jardin qui était situé face au compteur.

Il est primordial que les responsables soient honnêtes et arrêtent de jouer à l'autruche au nom du progrès.

Il en va de la santé de tout le peuple québécois.

Sylvie Robitaille